

## Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2021

Période de référence

Date de début

01/07/2020

Date de fin

30/06/2021

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

52

 **Index égalité femmes-hommes**  
Votre résultat total est **41/100**.  
35 points sur un maximum de 85 pouvant être obtenus.

### INDICATEUR ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	écart de rémunération par csp (avant seuil de pertinence)			
	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus
ouvriers	nc	nc	nc	nc
employés	nc	nc	nc	nc
techniciens et agents de maîtrise	nc	nc	nc	nc
ingénieurs et cadres	nc	nc	30,5%	37,4%

vos résultats  
votre résultat final est **29,2%**  
écart favorable aux hommes

votre note obtenue est **0/40**

### INDICATEUR ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	taux d'augmentation	
	femmes	hommes
taux de salariés augmentés	18,2%	17,1%

vos résultats  
votre résultat en nombre  
équivalent de salariés\* est **0.1**

écart favorable aux femmes  
votre note obtenue est **35/35**

\*\* mesures de correction prises en compte

votre résultat en pourcentage est de 1,1%, la note obtenue avant prise en compte des mesures de correction est de 35/35

\* si ce nombre de femmes n'avait pas reçu d'augmentation parmi les bénéficiaires, les taux d'augmentation seraient égaux entre hommes et femmes.

Vos informations

Calcul de l'index


<https://index-egapro.travail.gouv.fr/simulateur/16445e42-98ab-11ec-b0dd-000d3ae714ce/recapitulatif>


← Voir toute l'


## Résultat

Cherch

## L'essentiel

 Les  
résu  
form  
info  
se tr

 L'inc  
de l'  
de s  
Les  
corr

 Si l'e  
elle  
de c  
au r  
Les  
• d  
à  
• o  
u  
cr  
é  
d  
D  
p  
d  
p

## Les questions

Faut-il publier  
détail des ind

Sur quel site i  
Index ?



- Informations calcul et période de référence
- Effectifs pris en compte
- Indicateur écart de rémunération
- Indicateur écart de taux d'augmentation
- Indicateur retour congé maternité
- Indicateur hautes rémunérations

Récapitulatif

### Déclaration

Informations entreprise/UES

Informations déclarant

Déclaration

*\*\* L'écart de taux d'augmentations est en faveur des femmes tandis que l'écart de rémunération est en faveur des hommes, donc l'écart de taux d'augmentations est considéré comme une mesure de correction. La note obtenue est de 35/35.*

#### Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu de retour de congé maternité pendant la période de référence.

#### INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

vos résultats sont :  
votre résultat final est **1**  
*les hommes sont sur-représentés*

votre note obtenue est **0/10**

La simulation est terminée. Vous pouvez si vous le souhaitez déclarer ces indicateurs en renseignant d'autres informations. Il vous sera demandé un email valide pour pouvoir poursuivre.

